

Office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs de travail

(Arrêté du 15 décembre 2021)

Röthlisberger Jean-Marie, avocat, La Chaux-de-Fonds, président

Bise Michel, avocat, Neuchâtel, vice-président

De Vries Reilingh Jeanine, juge cantonale, Neuchâtel

Mahon Pascal, professeur à l'Université de Neuchâtel

Tissot Lise, avocate, Le Locle

Informations fournies par le [Secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale](#)